

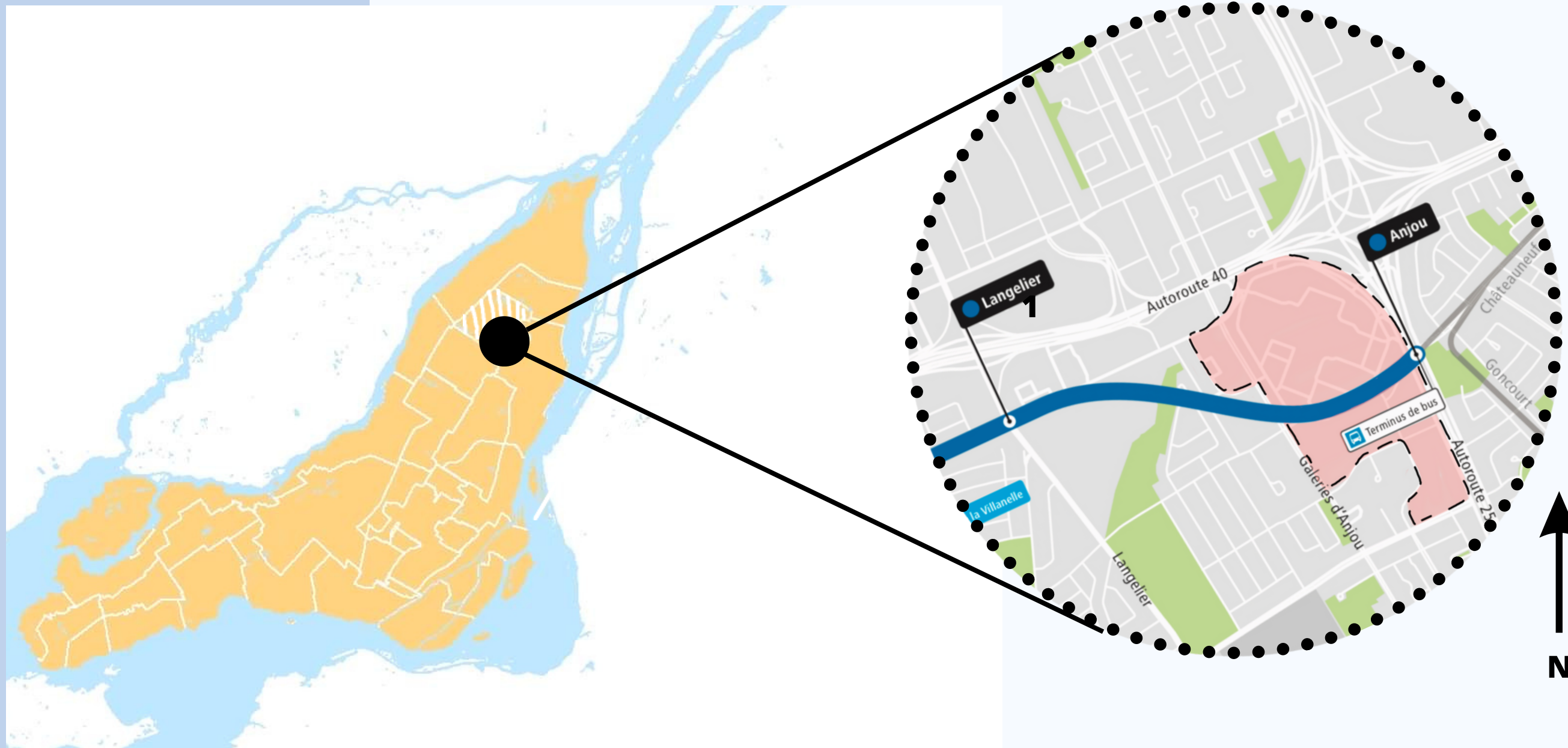
PROLONGEMENT DE LA LIGNE BLEUE - SECTEUR D'ANJOU

PAR INES THOMAS, DAVIE SO, ZOÉ BALAY ET CECILIA-ELANOR LEON



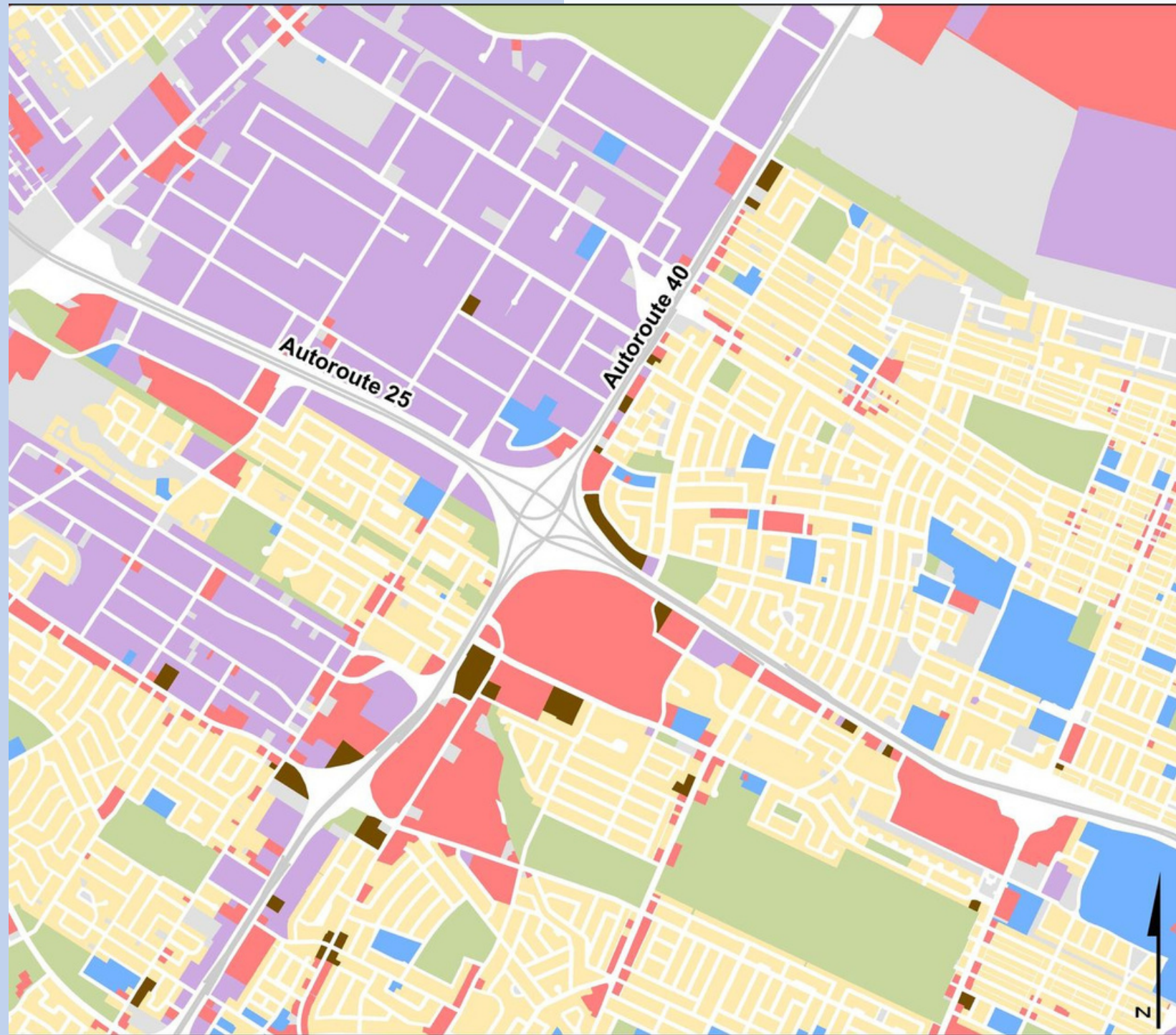
- MISE EN CONTEXTE
- GRANDS CONSTATS
- VISION ET ORIENTATIONS
- ACTEURS ET PARTIES PRENANTES
- ÉTUDES À RÉALISER
- MÉCANISMES DE CONCERTATION
- ÉCHÉANCIER
- PISTES D'INTERVENTION
- PLAN D'ACTION

LOCALISATION STRATÉGIQUE

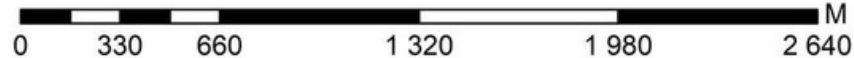


Île de Montréal - Arrondissement d'Anjou

ACTIVITÉS À PROXIMITÉ



Échelle : 1 : 20 000
 Source : Ville de Montreal 2021
 Université de Montreal - Faculté d'aménagement
 Planification urbaine - session Automne 2022
 Cartographie et traitement : Ines Thomas



- Type d'activités**
- Commerces
 - Institutions
 - Industries
 - Bureaux
 - Logements
 - Espaces verts
 - Terrains vacants



Source: Google Earth, 2022

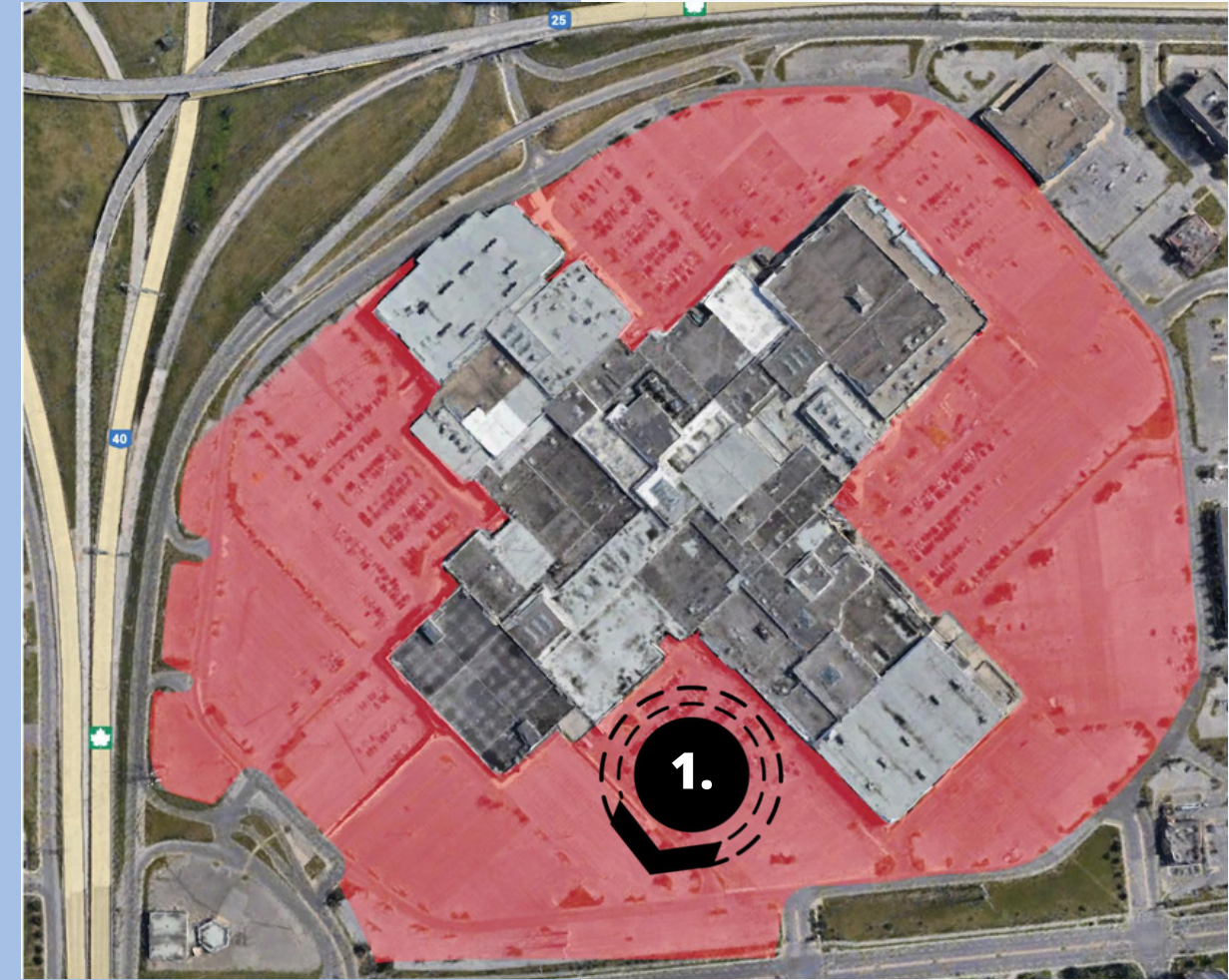
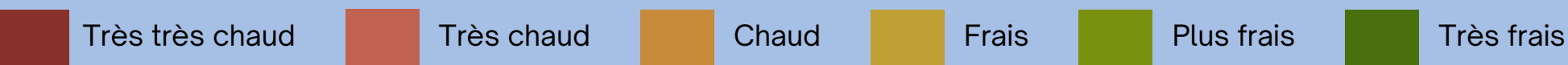
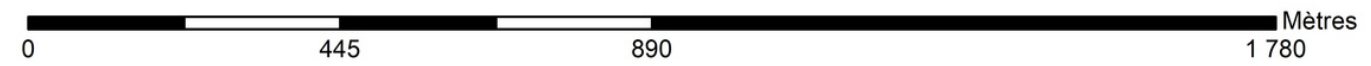


Mario Beaugard/The Canadian Press

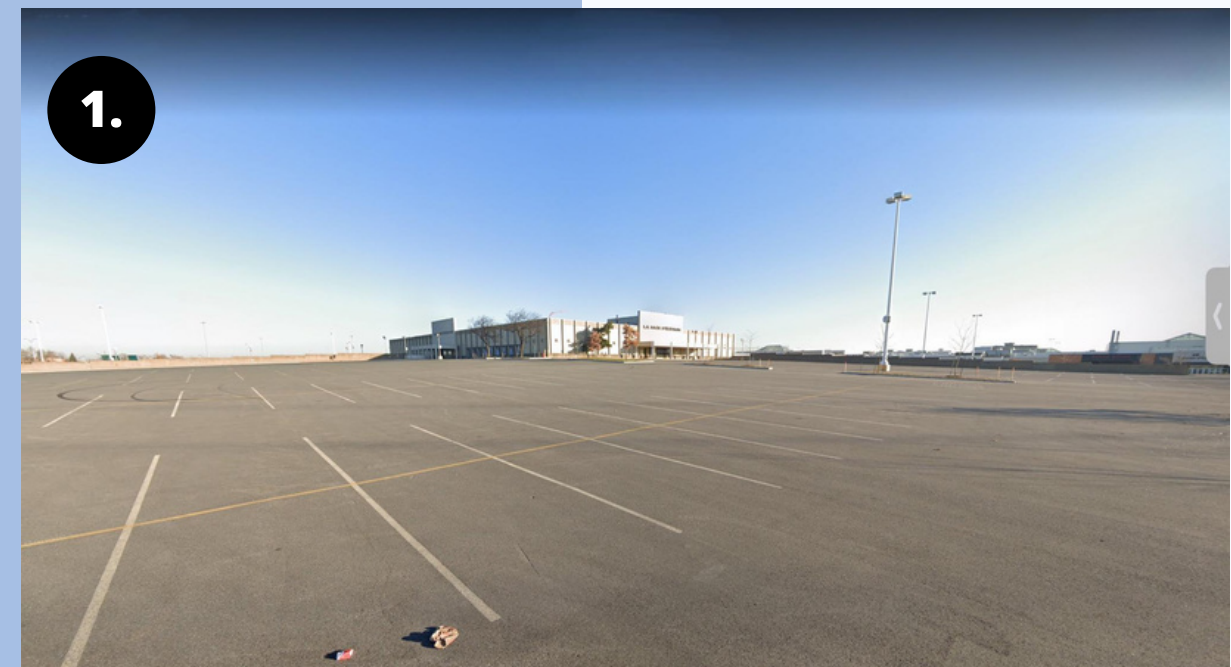
AMBIANCE INHOSPITALIÈRE ENVERS MOBILITÉ ACTIVE AUX DESTINATIONS



Échelle 1 : 10 000
 Source : Ville de Montréal 2012
 Université de Montréal - Faculté d'aménagement
 Planification urbaine - session Automne 2022
 Cartographie et traitement : Cecilia-Elanor Leon

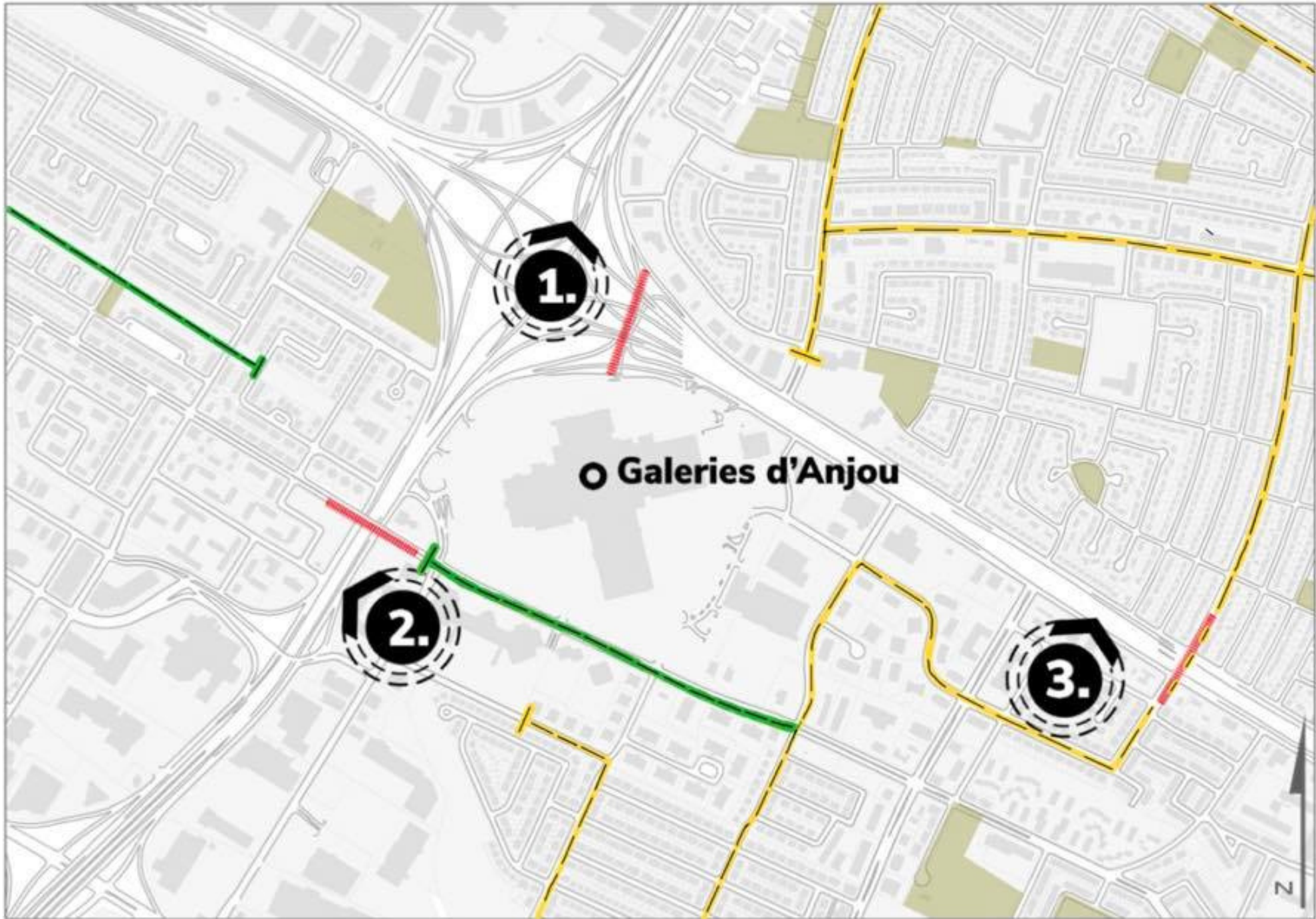


Source: Google Earth, 2022



Source: Google Earth, 2022

CIRCULATION DIFFICILE ENTRE LES SECTEURS RÉSIDENTIELS ET LE PÔLE COMMERCIAL



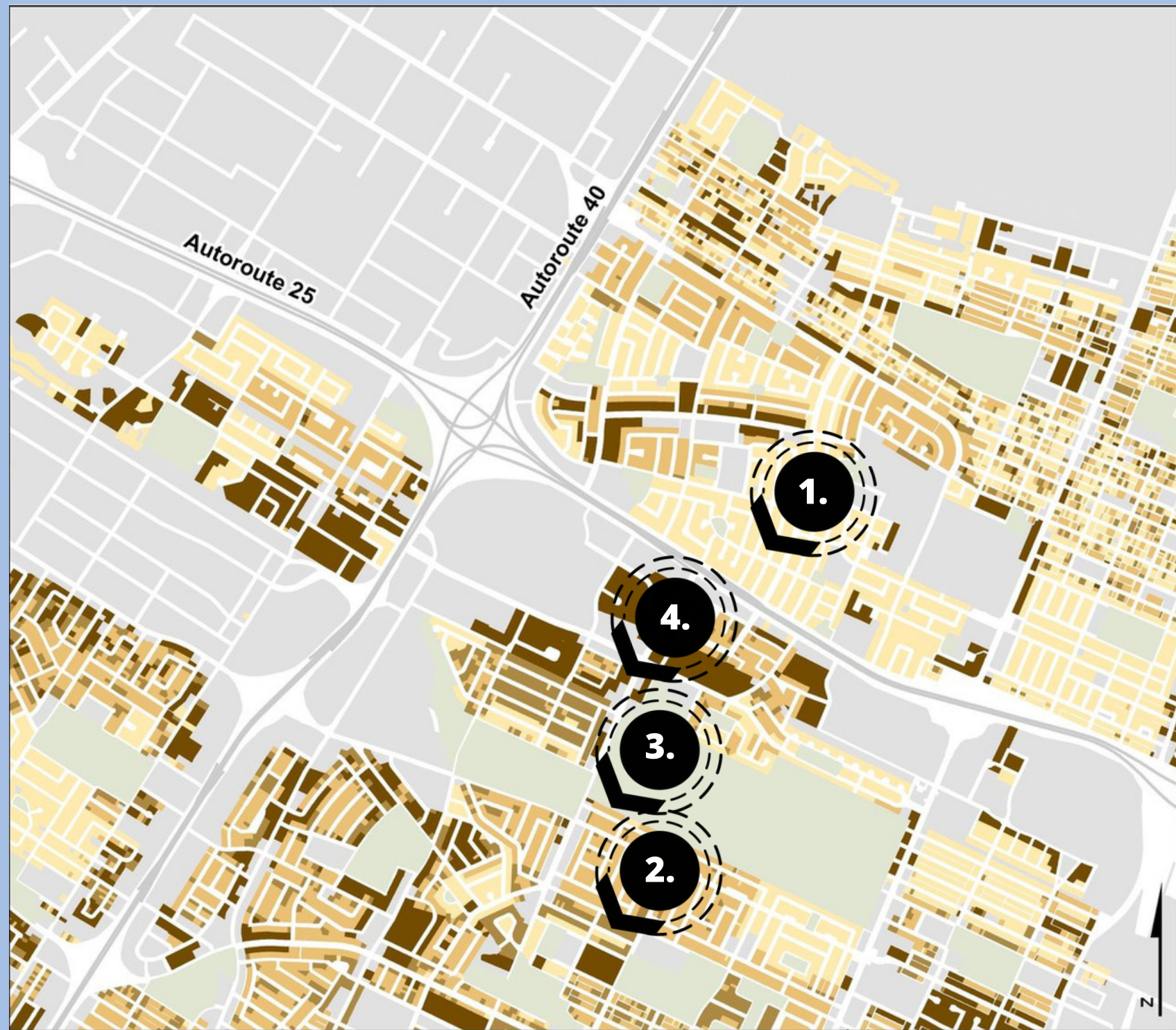
Echelle 1:10 00
Source: Ville de Montréal, 2020
Université de Montréal - Faculté d'aménagement
Planification Urbaine - Session automne 2022
Cartographie et traitement : Cecilia - Elanor Leon

0 475 950 1,900 Mètres

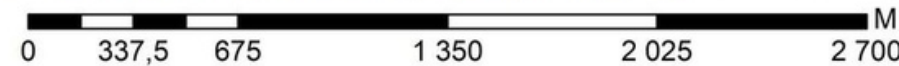


- Point de passage sur la mobilité active
- Voie cyclable sur la rue
- Piste cyclable

OPPORTUNITÉ DE DENSIFICATION POUR CRÉER UN MILIEU DE VIE COMPLET ET DURABLE



Échelle : 1 : 20 000
Source : Ville de Montreal 2021
Université de Montreal - Faculté d'aménagement
Planification urbaine - session Automne 2022
Cartographie et traitement : Ines Thomas



Activité résidentielle
Type de logements

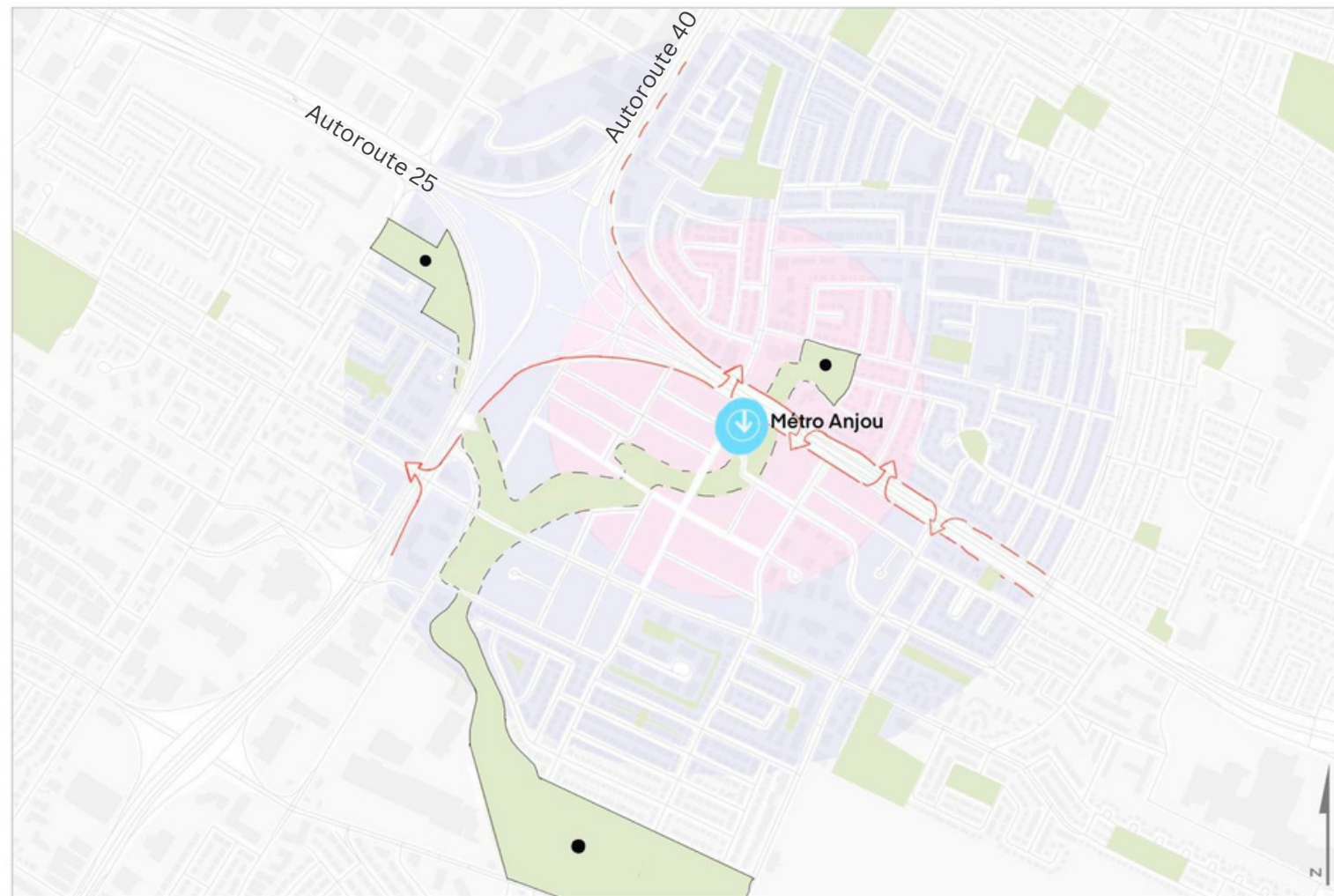
- Unifamilial
- Duplex
- Triplex
- Multiplex



VISION

- Milieu de vie complet et durable -

ORIENTATIONS PRÉLÉMINAIRES



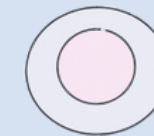
Echelle 1:4 000
Source: Ville de Montréal, 2008 et 2022; CMM, 2009 et 2022
Université de Montréal - Faculté d'aménagement
Axe 2014 - Session Automne 2022
Cartographie et traitement : Cecilia-Estanor Leon et Ives Thomas

Orientation 1 :



Développement d'un milieu de vie dense et complet avec une diversité d'activités

Orientation 2 :



Un maillage de la mobilité active et collective au sein du secteur et ancré aux secteurs adjacents

Orientation 3 :



Conception écologique du secteur intégrant le lien avec la biodiversité préexistante aux alentours

ACTEURS - PARTIES PRENANTS

Montréal 



Transports Québec 

 Ivanhoé
Cambridge

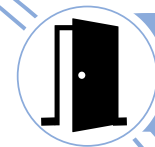


Saint-Léonard
Montréal 
 Anjou
Montréal 

COMMERÇANTS DES
GALERIES D'ANJOU

RÉSIDENTS DU
SECTEURS

ÉTUDES À RÉALISER



Étude d'accessibilité du secteur



Étude typomorphologique



Étude environnementale



Enquête OD (origine-destinations)



Étude de marché sur commerces et services



Étude de marché résidentiel



Étude sur les nuisances du secteur industriel



Étude sur la capacité du réseau d'aqueduc et d'égout

MÉCANISME DE CONCERTATION

PHASE 1 : SEANCE D'INFORMATION PRELIMINAIRE

Objectifs -

- 1 - Présenter le projet préliminaire d'aménagement de la firme
- 2 - Saisir les attentes des divers participants
- 3 - Permettre de donner une base de connaissance commune à tous

Participants -

- Ville de Montréal
- STM
- Ivanhoé Cambridge
- Commerçants du secteur
- Résidents/organismes du secteur

PHASE 2: ATELIERS DE COCRÉATION INTÉGRÉ & FORUM PUBLIC EN LIGNE

Objectifs -

- 1 - Définir une vision commune
- 2 - Faire ressortir les composantes dominantes et singulières du secteur
- 3 - Valider les attentes en termes de types d'espaces, d'usage, de composantes et de grandes orientations d'aménagements des citoyens
- 4 - Faire participer les gens qui ont moins tendance à s'impliquer ou qui n'ont pas le temps

Participants -

- Résidents du secteur
- Commerçants du secteur
- Organismes/regroupements locaux

PHASE 3: CONSULTATION DE L'OFFICE DE CONSULTATION PUBLIQUE DE MONTRÉAL

Objectifs -

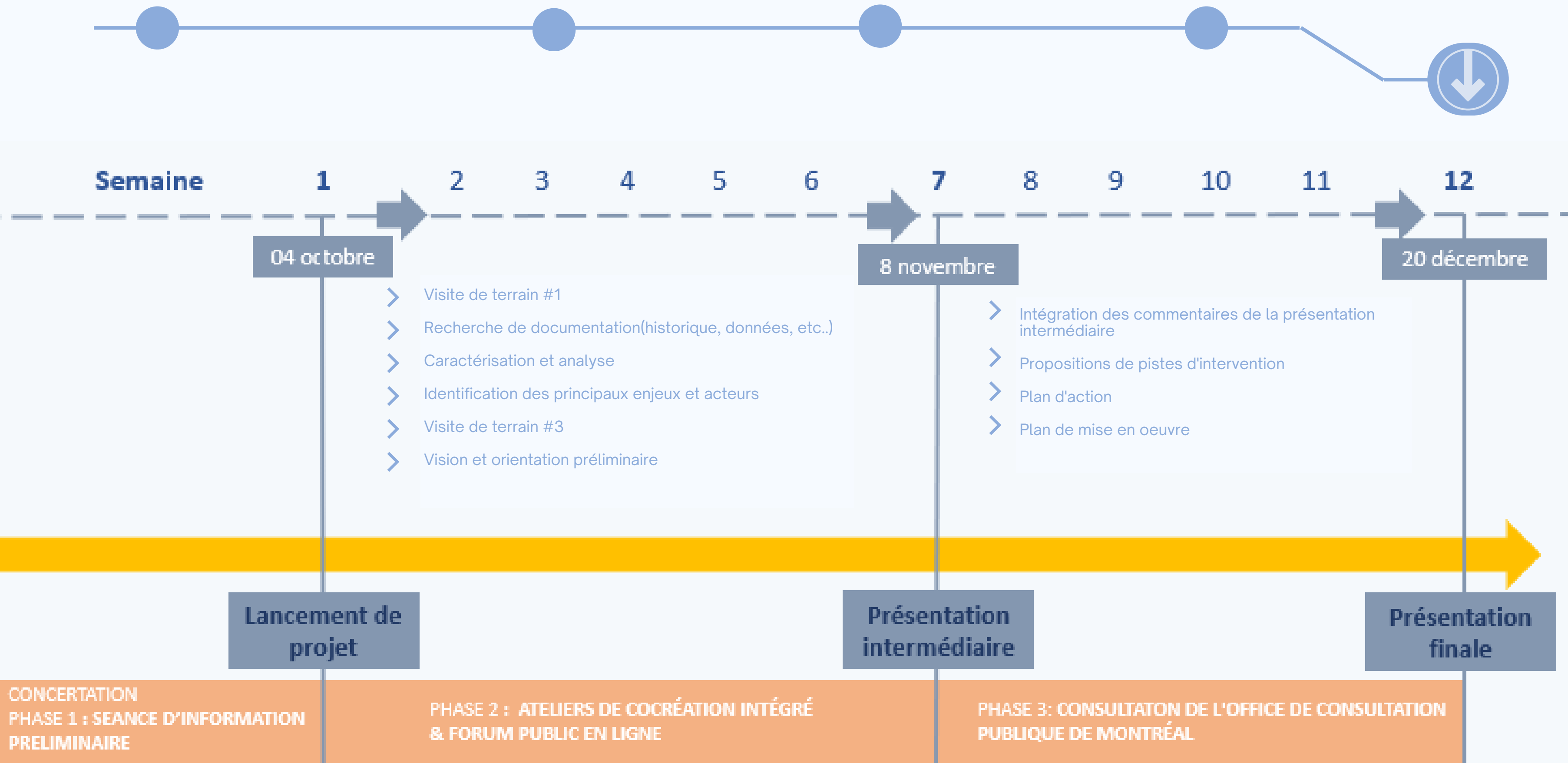
- 1 - Présentation du projet d'aménagement
- 2 - Dernière validation des citoyens par rapport au projet
- 3 - Élargir la portée de la consultation

Participants -

- Personnes intéressées
- Organisme / regroupements locaux
- Ville de Montréal
- STM
- Ivanhoé Cambridge
- Résidents du secteur
- Commerçants du secteur



ÉCHÉANCIER



PISTES D'INTERVENTIONS

Densifier et bonifier l'offre d'activités et de services à proximité

- Densification à deux paliers dans un rayon de 1 km à partir de la nouvelle station d'Anjou
- Aménager à échelle humaine les abords des nouveaux commerces et services
- Créer des espaces de détente et récréatifs

Création d'un réseau de mobilité active efficace en réduisant et confinant l'espace dédié à l'automobile

- Bonifier l'offre de pistes cyclables et de mobilier dédié aux vélos
- Raccorder les pistes existantes au nouveau réseau
- Ajouter des points de passages tout en sécurisant ceux existants

Créer un réseau vert pour la biodiversité

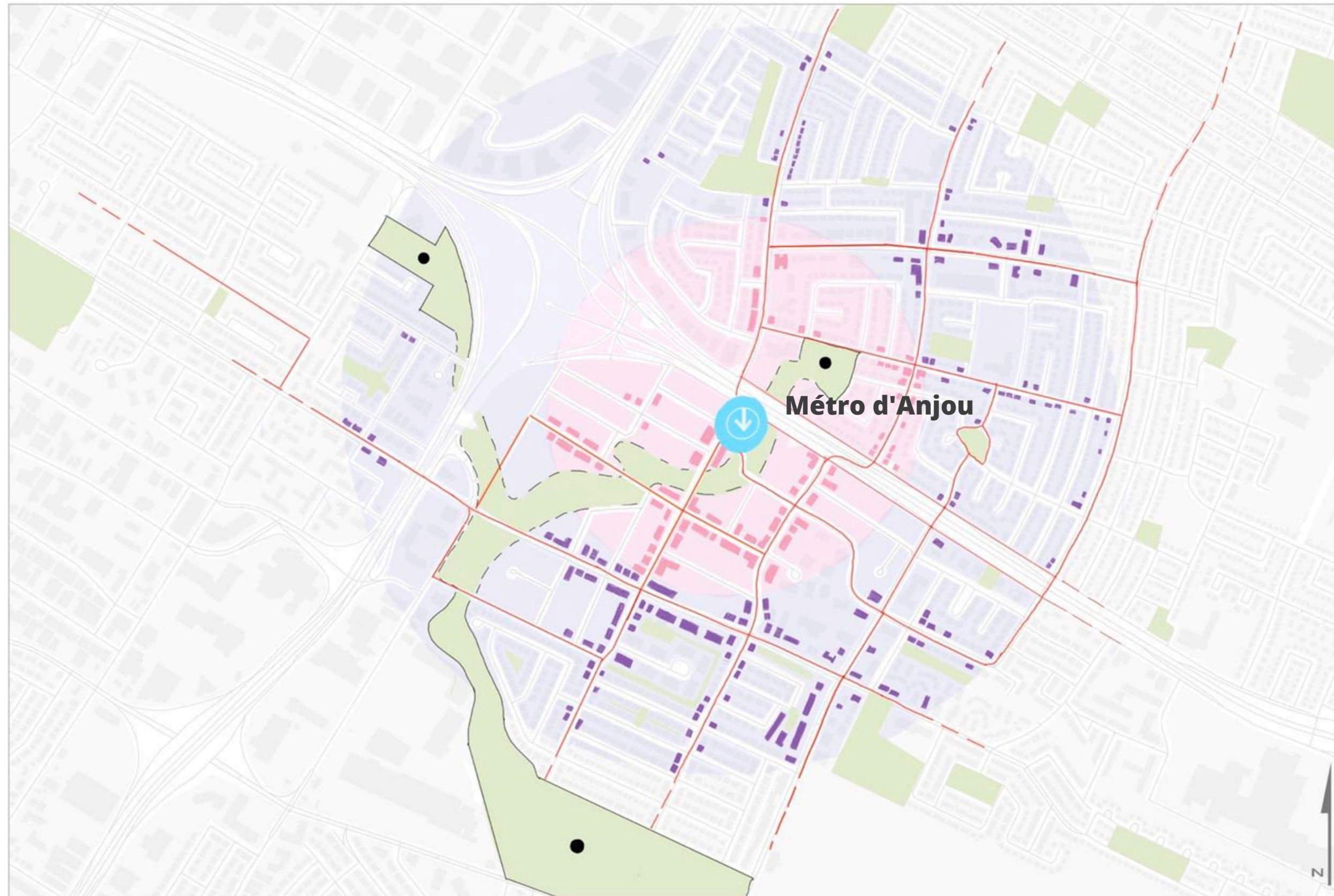
- Augmenter la végétation
- Créer un couloir de biodiversité en introduisant de nouveaux espaces verts afin de lier les parcs existants entre eux

PHASE 1

PHASE 2

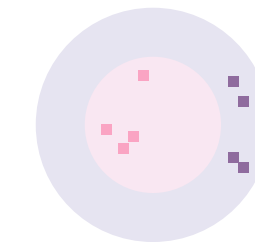
PHASE 3

PLAN D'ENSEMBLE



Échelle 1: 4 000

Source: Ville de Montréal, 2008 et 2022; CMM, 2009 et 2022
Université de Montréal - Faculté d'aménagement
Atelier 3514- Session Automne 2022
Cartographie et traitement : Cecilia-Eleanor Leon et Ines Thomas



Densifier et bonifier l'offre d'activité et de service à proximité



Création d'un réseau de mobilité active efficace en réduisant et confinant l'espace dédié à l'automobile



Créer un réseau vert pour la biodiversité

Orientation: développement d'un milieu de vie dense et complet avec une diversité d'activité

Objectifs	Actions	Porteurs de projets	Échéancier
Densifier le secteur dans un rayon de 1km à partir de la nouvelle station d'Anjou tout en répondant aux besoins des résidents actuels et futurs	Modifier le règlement de zonage des bâtiments pour permettre des hauteurs de 4 à 8 étages dans le secteur de 500 m a partir de la station	Arrondissement d'Anjou	MT
	Modifier le règlement de zonage des bâtiments pour permettre des hauteurs de 2 à 4 étages dans le secteur qui se situe entre 500 m à 1000 m à partir de la station de métro		MT
	Modifier le règlement de zonage afin de permettre l'insertion de UHA dans le secteur qui se situe entre 500 m à 1000 m a partir de la station de métro		MT
	Faire un appel d'offre afin d'engager une firme qui planifiera la requalification des galeries d'Anjou et la forme de densification qu'on y retrouvera		LT
	Mandater une firme afin de réaliser une étude sur la capacité du réseau d'aqueduc afin de déterminer si cette nouvelle densité entrainera ou pas un élargissement de la capacité du réseau.	Firme de génie conseil	CT
	Mandater un spécialiste pour faire une étude de marché résidentiel permettant de répondre à travers la nouvelle densification aux besoin divers en matière d'habitation de population actuelle et future	Firme d'urbanisme	CT
Assurer l'intégration architectural des nouvelles formes de densification	Embaucher un urbaniste spécialisé en typomorphologie pour faire l'étude typomorphologique	Arrondissement d'Anjou	CT
	Créer un guide des principes archirctecturaux et d'insertions de UHA à favoriser à l'aide du spécialiste		LT
Aménager une mixité d'activité à l'échelle humaine aux abords des voies de circulation importantes (automobiles et actives) pour permettre de répondre aux besoins des résidents par une courte promenade	Modifier le règlement de zonage afin de permettre la mixité d'usage des bâtiments aux abords de certaines voies	Arrondissement d'Anjou	MT
	Embaucher une firme pour faire une étude de marché sur les commerces et services pour répondre aux besoins des résidents et des riverains lors des consultations publiques	Firme d'urbanisme	CT
	Définir par le biais de la consultation publique ce qui est considéré une distance courte acceptable pour les utilisateurs qui les influencerait a changer leurs habitudes pour déterminer la distance des services et commerces .	Arrondissement d'Anjou	CT
	Élaborer le règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale des commerces et services pour favoriser le dynamisme des artères commerciales par l'amélioration de l'affichage, des façades et de la marge avant des bâtiments pour encourager l'interaction entre ceux-ci et les passants.		LT
	Rencontrer les anciens commerçants pour créer des ententes avec eux sur la nouvelle localisation de leurs commerces		CT
Créer des espaces de détente et récréatifs multigénérationnels	Analyser les sites potentiels à la mise en place d'espaces de détente et récréatifs	Firme d'urbanisme	MT
	Faire une étude sur le besoin en matière d'espace de détente et récréatif	Firme d'urbanisme	CT
	Embaucher une firme d'aménagiste paysagers pour planifier les espaces de détente et récréatifs multigénérationnels.	Firme d'architecte paysagiste	MT

Orientation: développement d'un milieu de vie dense et complet avec une diversité d'activité			
Objectifs	Actions	Porteurs de projets	Échéancier
<p>Densifier le secteur dans un rayon de 1km à partir de la nouvelle station d'Anjou tout en répondant aux besoins des résidents actuels et futurs</p>	<p>Modifier le règlement de zonage des bâtiments pour permettre des hauteurs de 4 à 8 étages dans le secteur de 500 m a partir de la station</p>	<p>Arrondissement d'Anjou</p>	<p>MT</p>
	<p>Modifier le règlement de zonage des bâtiments pour permettre des hauteurs de 2 à 4 étages dans le secteur qui se situe entre 500 m à 1000 m à partir de la station de métro</p>		<p>MT</p>
	<p>Modifier le règlement de zonage afin de permettre l'insertion de UHA dans le secteur qui se situe entre 500 m à 1000 m a partir de la station de métro</p>		<p>MT</p>
	<p>Faire un appel d'offre afin d'engager une firme qui planifiera la requalification des galeries d'Anjou et la forme de densification qu'on y retrouvera</p>		<p>LT</p>
	<p>Mandater une firme afin de réaliser une étude sur la capacité du réseau d'aqueduc afin de déterminer si cette nouvelle densité entrainera ou pas un élargissement de la capacité du réseau.</p>	<p>Firme de génie conseil</p>	<p>CT</p>
	<p>Mandater un spécialiste pour faire une étude de marché résidentiel permettant de répondre à travers la nouvelle densification aux besoin divers en matière d'habitation de population actuelle et future</p>	<p>Firme d'urbanisme</p>	<p>CT</p>

RÉFÉRENTS - DENSIFICATION



UHA, Arpent, 2018



Écoquartier Issy-Coeur de ville, Valode & Pistre Architectes

Fin

Merci de nous avoir écouté



Curiosité Urbaine